

Rapport annuel

2023

Table des matières

Éditorial

Jalons

Bilan

Compte d'exploitation

Statistiques des membres

Éditorial

1.



Le Comité de la FSP, de gauche à droite : Hanspeter Gubelmann, Jacqueline Frossard, Andi Zemp, Stephan Wenger (coprésident), Yvik Adler (coprésidente), Julien Perriard, Carola Smolenski. Photo : Hanspeter Bärtschi

« Bienvenue dans le nouvel univers de notre fédération! »

C'est avec ces mots que, début 2024, nous avons invité les membres et le grand public à prendre connaissance de notre nouvelle identité visuelle. Avec ses couleurs intenses et ses images expressives, le nouveau concept est une étape importante vers notre objectif d'une meilleure visibilité. Les premières mesures de cette refonte ont été prises dès 2023. Au-delà du nouveau logo ou du nouveau site web, l'année passée aura été véritablement placée sous le signe du développement.

Le modèle de prescription s'est institutionnalisé, s'imposant aujourd'hui comme un pilier essentiel de la prise en charge des personnes atteintes de troubles psychiques en Suisse. La FSP se retrouve à endosser le rôle de partenaire tarifaire et, de fait, plongée au cœur du débat politique – actuellement très animé – concernant le financement du système de santé. Un rôle dans lequel la FSP continue de grandir.

Nous assumons de nouvelles tâches qui contribuent à notre croissance, jour après jour.* Les négociations menées avec les assureurs autour d'une convention tarifaire sont conduites par une équipe hautement qualifiée. Les expériences faites par nos membres au cours de la première année de mise en œuvre du modèle de prescription nous donnent des indications quant aux éventuelles améliorations à apporter au processus. Nous en tenons compte dans nos activités de politique professionnelle, qui suivent une nouvelle stratégie aux thématiques et aux objectifs affinés.

Le discours tenu au sein de la société en matière de psychologie est, lui aussi, en plein développement. La déstigmatisation des maladies psychiques ne cesse de progresser, et l'intérêt porté aux thématiques relatives à la santé psychique ne se dément pas, il s'accroît même. Par voie de conséquence, les professions de la psychologie cristallisent toujours plus l'attention.

L'intérêt médiatique croissant porté au travail des psychologues du sport, présenté comme un facteur clé de la réussite des athlètes, en est la parfaite illustration. Après avoir remporté la descente de Kitzbühel (Autriche), la plus difficile du circuit, le skieur français Cyprien Sarrazin a ainsi déclaré qu'il doit sa victoire à sa force mentale, qu'il a développée à l'aide d'une psychologue du sport.

Face à ces nombreux développements, la FSP ne veut pas seulement réagir, mais aussi agir. C'est pourquoi un vrai travail de fond a été réalisé en 2023 en faveur du Conseil de psychologie appliquée. Celui-ci prendra véritablement son essor en 2024 en posant de premiers jalons, notamment à travers une campagne nationale pour faire mieux connaître du grand public le savoir et les nombreuses facettes de la psychologie et ses professions.

Nous nous réjouissons des développements à venir et abordons les missions et les défis qui nous attendent avec beaucoup d'enthousiasme, forts du soutien que nous apportent nos plus de 10'500 membres.



Yvik Adler
Co-présidente



Stephan Wenger
Co-président

* À propos de croissance : en 2023, le nombre de membres a continué à augmenter.

Jalons

2.

Le sujet de la santé mentale est devenu omniprésent. Portés par ce regain d'intérêt, nous poursuivons notre essor, comme l'illustrent parfaitement le bilan de l'année écoulée, mais également le regard confiant que nous portons sur l'avenir.



Sparrow

Stratégie de politique professionnelle

L'installation définitive du modèle de prescription, l'année dernière, a posé des jalons importants pour l'avenir. La FSP jouant un rôle essentiel en matière de politique de santé, une professionnalisation et un renforcement de la politique professionnelle s'imposaient. Nous avons élaboré une stratégie, défini des objectifs concrets, amélioré le monitoring et renforcé le lobbying. La voix de la psychologie s'est renforcée et trouve toujours plus d'écho sous la Coupole.

Modèle de prescription

Depuis la mise en place définitive du modèle de prescription, début 2023, nous avons accumulé de premières expériences et identifié des possibilités d'amélioration. C'est à ce niveau-là que nous voulons activer le levier et apporter des améliorations concrètes à la prescription, en nous concentrant tout particulièrement sur la charge administrative liée à la poursuite de la prise en charge après la 30e séance ainsi que sur la situation des médecins généralistes non habilités à prescrire. Quant aux négociations tarifaires, dans lesquelles nous avons déjà investi d'innombrables heures de travail, pour des réunions et des procédures, elles se poursuivent en parallèle. Notre engagement est fondamental, et les négociations avancent. Nous espérons de premiers résultats pour la fin de l'année 2024.

Directives applicables à la pratique clinique en formation postgrade

De nouvelles directives concernant la pratique clinique des psychothérapeutes assistant-e-s définissent les contenus, les conditions et les modalités applicables aux trois années de pratique clinique requises pour obtenir l'admission à facturer à la charge de l'AOS – ce qui permet de garantir la qualité de la pratique clinique. Nous avons soumis l'ensemble des documents à l'OFSP, qui doit maintenant examiner et mettre en œuvre les ajustements apportés à la législation.

Psychothérapeutes assistant-e-s

Notre lobbying ciblé a permis que le Conseil des États, le Conseil national et le Conseil fédéral confirment que les prestations des psychothérapeutes assistant-e-s puissent être facturées.

Assurance complémentaire AXA

Le fait que nous intervenions désormais dans l'assurance de base a une influence sur notre position auprès des assurances complémentaires. Les troubles à caractère de maladie, nécessitant un traitement psychothérapeutique, sont désormais pris en charge par l'AOS.

Conséquence : de nombreuses assurances adaptent leur offre au niveau de l'assurance complémentaire. Or, les cas ne présentant pas de caractère de maladie doivent être également pris en compte, une démarche à vocation préventive pouvant avoir des effets très bénéfiques sur le bien-être. D'où notre engagement en faveur du remboursement des prestations psychologiques préventives par l'assurance complémentaire. Et nous avons enregistré un premier succès : dans l'assurance complémentaire d'AXA, les prestations de conseil psychologique à caractère préventif fournies par des membres de la FSP sont désormais remboursées jusqu'à hauteur de 500 francs sur une période de trois ans. D'autres accords devraient suivre.

Nouvelle loi sur la protection des données et webinaire pour les membres

La nouvelle loi sur la protection des données a été introduite en septembre 2023. Nous avons montré comment gérer les cookies sur son site web, recueillir le consentement des client-e-s et des patient-e-s et traiter les données dans un souci de sécurité. Comment réagir lorsque des données sont attaquées ? Une check-list et un webinaire disponibles sur notre site web fournissent des informations complémentaires à ce sujet.



FSP

Négociations autour de l'AI

Il manque actuellement une convention tarifaire portant sur la facturation des prestations psychothérapeutiques à la charge de l'AI. Nous avons toutefois obtenu que, dans l'intervalle, la facturation puisse s'effectuer selon la convention en vigueur jusqu'ici, néanmoins avec un tarif adapté, axé sur celui qui a provisoirement cours dans l'AOS.

Nouvelle identité visuelle

Notre site web a fait peau neuve pour mieux servir la FSP et les associations affiliées qui souhaitent en faire partie. Cette refonte a nécessité beaucoup de travail en amont. Les premières initiatives de modernisation prises en 2023 nous ont permis de démarrer l'année sous de nouvelles couleurs. Le nouveau site web nous confère une image professionnelle et une meilleure visibilité.

Conseil de psychologie appliquée

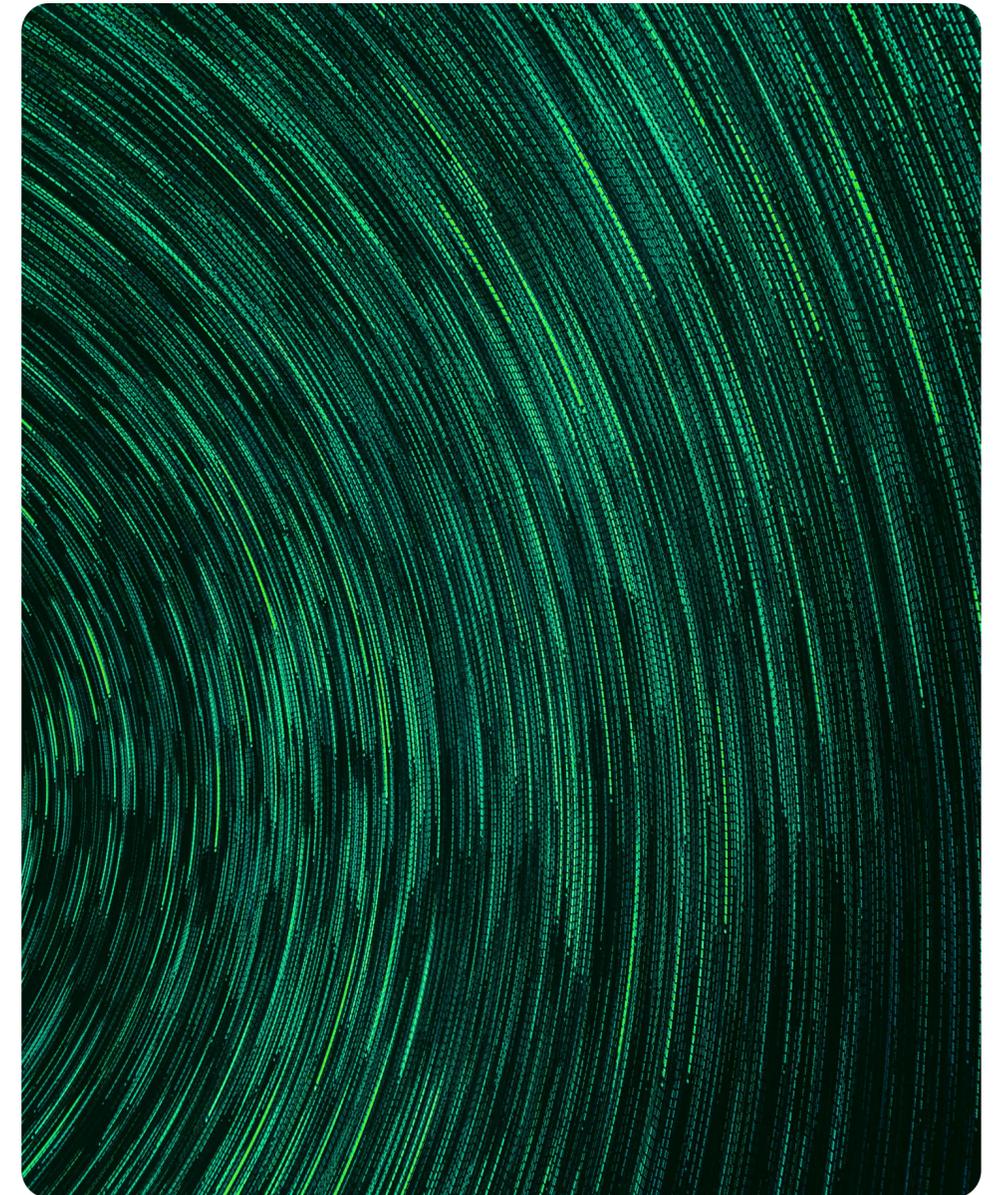
Tous les pans de la psychologie peuvent profiter du grand intérêt que la société porte à la psyché. Forts de ce constat, nous avons imaginé et mis sur pied le Conseil de psychologie appliquée. Face aux défis mentionnés en introduction, il s'agit de mobiliser les disciplines de la psychologie dans toute leur étendue. Les domaines de spécialisation et les connaissances spécialisées de nos membres représentant une énorme richesse à nos yeux, nous souhaitons exploiter et promouvoir davantage ce potentiel à l'avenir.

Factures numériques

Pour la première fois, l'ensemble des factures ont pu être envoyées de manière centralisée et numérique. L'envoi des factures a fonctionné à merveille – un pas de plus vers la numérisation et la réduction de notre empreinte écologique.

Notre communauté ne cesse de grandir

L'essor de la FSP se reflète également dans le nombre d'adhérent-e-s. À la fin de l'année dernière, nous avons passé le cap des 10 000 membres, faisant de nous une vraie « ville ». Et cette année encore, la tendance est à la hausse. Ce plébiscite donne du corps à nos revendications politiques et met en lumière la cohésion dans le milieu de la psychologie. En alliant nos forces, nous pouvons aller de l'avant et atteindre de nouveaux objectifs.



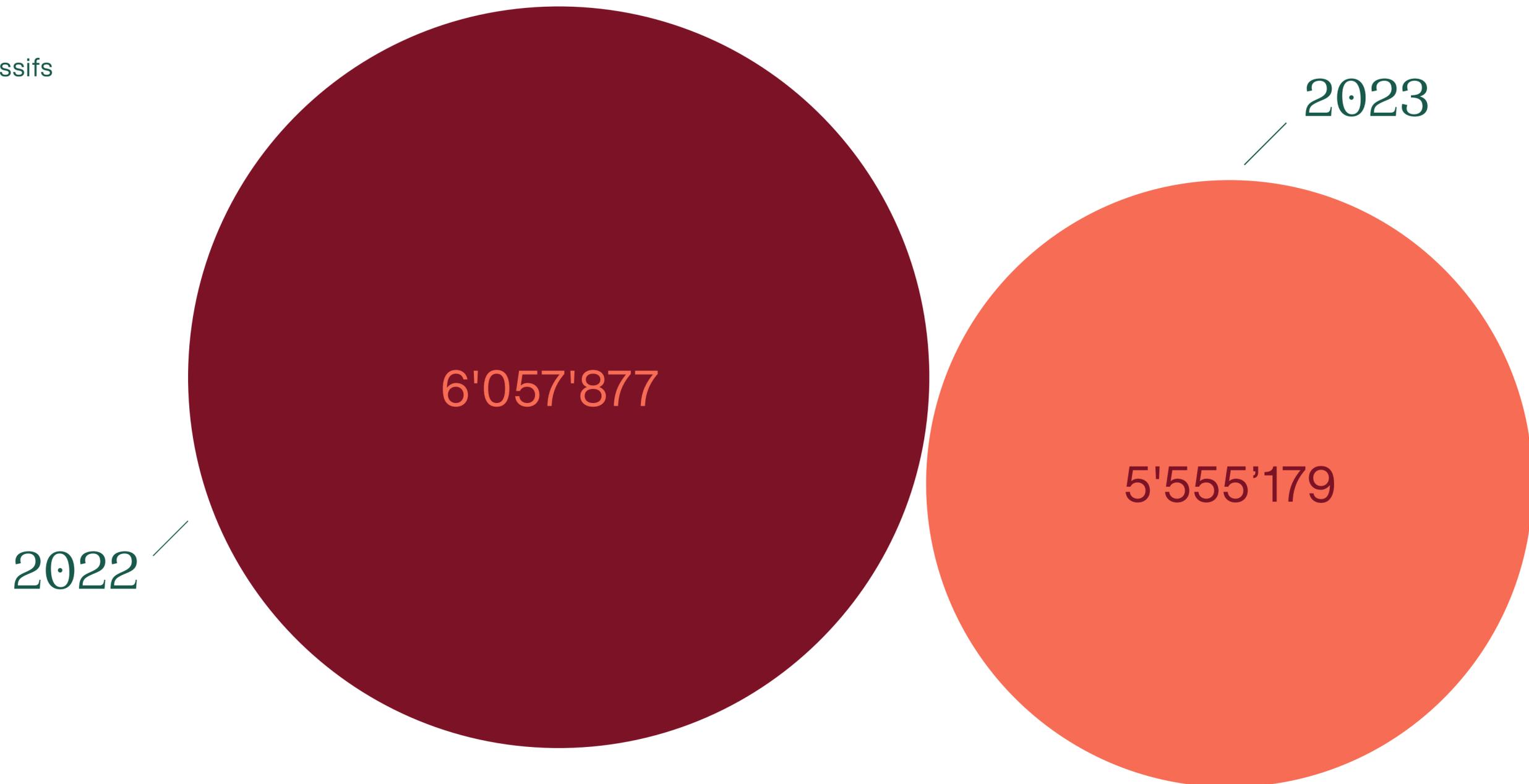
Derek Thomson

3.

Bilan

Bilan

Total actifs et passifs



Actifs	2023	2022
Actif circulant		
Liquidités	1'135'033	1'687'930
Créances sur fournitures et prestations	214'452	292'281
Autres créances et compte de passage	6'420	3'793
Régularisations actives	68'955	52'042
Total actif circulant	1'424'860	2'036'047
Actif immobilisé		
Immobilisations financières affectées	592'687	590'548
Fonds de placement	3'235'393	3'117'906
Caution locative	70'000	70'000
Immobilisations corporelles meubles	207'159	213'179
Mobilier et installations fixes	25'081	30'196
Total actif immobilisé	4'130'319	4'021'830
Total actifs	5'555'179	6'057'877

Passifs	2023	2022
Emprunts et dettes à court terme		
Dettes à court terme sur fournitures et prestations	342'036	245'781
Autres dettes à court terme	300	3'900
Régularisations passives	96'659	106'709
Total emprunts et dettes à court terme	438'995	356'390
Capital de l'organisation/fonds propres		
Capital lié constitué	1'413'265	1'427'300
Capital libre constitué	4'274'187	4'647'539
Résultat annuel	-571'268	-373'352
Capital total de l'organisation/total des fonds propres	5'116'184	5'701'487
Total passifs	5'555'179	6'057'877

4. **Compte d'exploitation**

Produit d'exploitation			Charges pour prestations externes			Charges de personnel			Charges d'exploitation		
	2023	2022		2023	2022		2023	2022		2023	2022
Cotisations des membres	4'379'664	4'127'469	Documentations FSP	-7'631	-9'755	Charges de personnel Secrétariat général	-3'078'118	-2'699'698	Charges pour locaux	-214'489	-216'464
Produits Psychoscope/Internet/formapsy.ch	702'006	675'183	Prestations externes pour Psychoscope	-131'229	-178'886	Charges de personnel Comité/commissions et groupes de travail	-416'313	-332'223	Entretien, réparation, remplacement	-23'769	-12'732
Produits des prestations de service	405'440	233'693	Charges pour prestations	-501'435	-66'300	Charges de personnel groupes de travail et mandats	0	-5'443	Assurances	-6'693	-5'404
Produits formation postgrade et continue	123'880	217'539	Charges pour autres prestations externes	-13'342	-89'996	Autres charges de personnel	-157'630	-113'251	Frais administratifs et informatiques	-709'418	-714'850
Produits divers	58'100	431'337	Total charges pour prestations externes	-653'637	-344'937	Charges pour travaux externes	-97'841	-17'376	Conseil d'entreprise et conseil juridique	-497'503	-374'757
Variation du croire	-9	109				Total des charges de personnel	-3'749'902	-3'167'991	Frais de traduction	-140'330	-202'106
Provisions pour tiers (annonces)	-181'223	-170'686							Frais de publicité, RP	-58'796	-104'543
Réductions des recettes	-50'135	-70'762							Amortissements	-106'397	-133'089
Total produit d'exploitation	5'437'724	5'443'881							Total charges d'exploitation	-1'757'395	-1'763'945

Résultat d'exploitation total

2023

-723'210

2022

167'008

Résultat financier	2023	2022
Produits financiers	11'929	4'144
Rendements des immobilisations	115'497	-593'896
Total résultat financier	127'425	-589'752

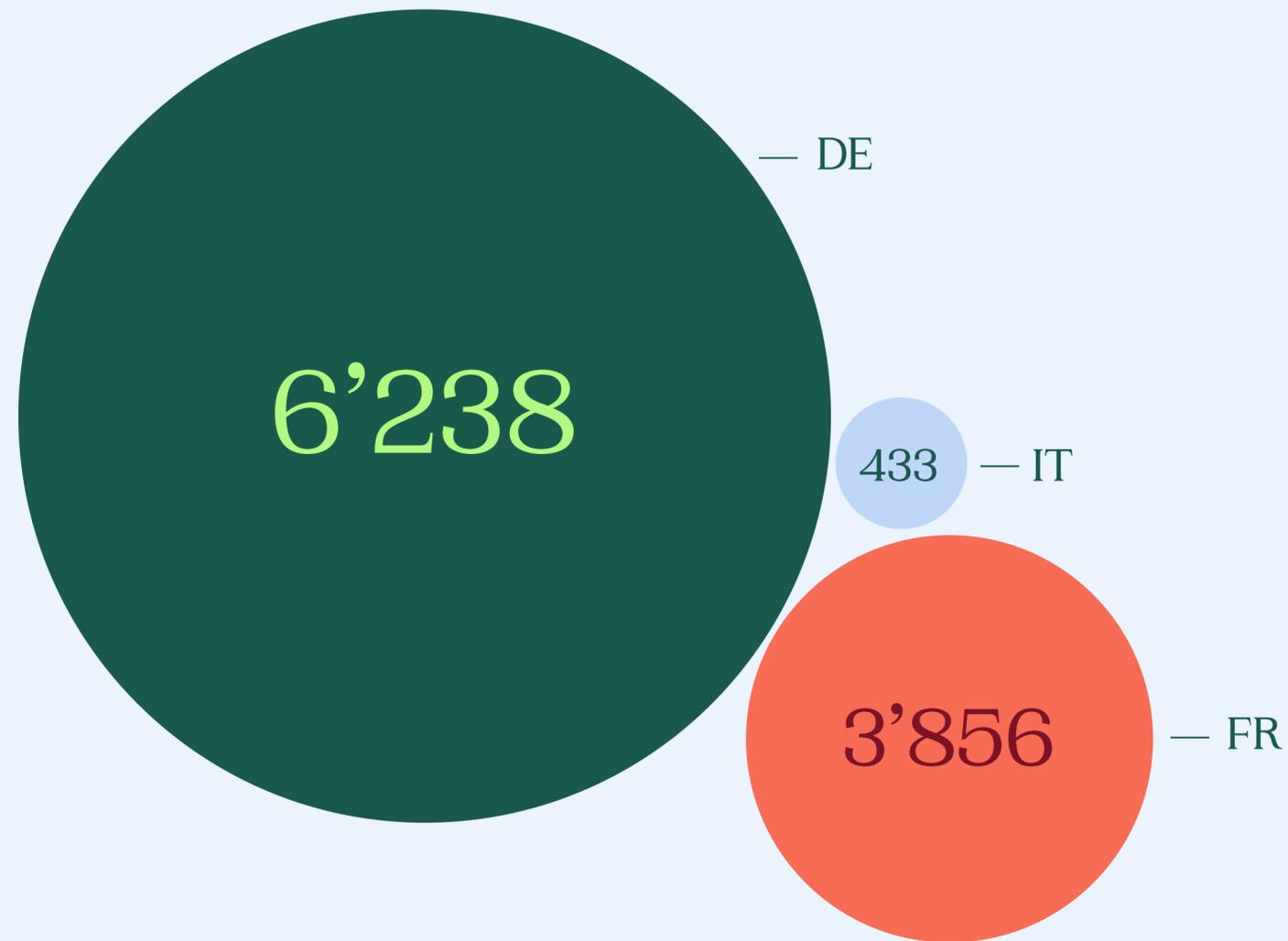
Résultat exceptionnel/impôts	2023	2022
Autres produits exceptionnels	0	0
Produits internes/fonds affectés	-2'139	-56
Affectation au capital lié constitué	0	0
Prélèvement sur capital lié constitué	28'173	43'622
Impôt sur le capital	-1'518	5'827
Total résultat exceptionnel/impôts	24'516	49'392

Résultat annuel	2023	-571'268	2022	-373'352
------------------------	------	-----------------	------	-----------------

5.

Statistiques des membres

Membre ordinaires et extraordinaires



Total membres

10'543

Titres de spécialisation FSP

- 5259 Psychothérapie
- 728 Psychologie de l'enfance et de l'adolescence
- 432 Neuropsychologie
- 161 Psychologie clinique
- 138 Psychologie légale
- 96 Psychologie du développement de carrière et des ressources humaines
- 46 Psychologie de la circulation
- 44 Psychologie du sport
- 26 Psychologie de la santé
- 16 Psychologie du coaching



Föderation der Schweizer Psycholog:innen
Fédération suisse des psychologues
Federazione svizzera delle psicologhe e degli psicologi